

## REUNION DU JEUDI 5 DECEMBRE 2002

### ORDRE DU JOUR :

1. Accueil du Président
2. Résultat du Concours de novembre
3. Remise du concours de décembre :

#### **BELGIQUE :**

**Un document affranchi et oblitéré au départ d'une commune du Brabant wallon.**

<b>POINTS :</b>	<b>Commune possédant le plus grand nombre de lettres</b>	<b>50</b>
	<b>Les suivantes - 2 points</b>	
	<b>Commune avant la fusion de 1975</b>	<b>20</b>
	<b>Commune après la fusion</b>	<b>10</b>
	<b>Oblitération d'une halte motorisée</b>	<b>30</b>
	<b>Oblitération d'une agence postale</b>	<b>20</b>
	<b>Oblitération d'un bureau normal</b>	<b>10</b>

#### 4. CONFERENCE

**Nous aurons le plaisir d'entendre Mr. Jean OTH, grand spécialiste de la guerre 40-45 qui nous parlera et montrera sa collection sur les «Camps de prisonniers de guerre».**

### COTISATIONS

**La cotisation pour l'année 2003 reste fixée à 7 €. Elle peut être réglée à la réunion du mois de décembre.  
On peut aussi virer cette somme au compte 556-0191470-53 «Club philatélique de Wavre - Cotisations».**

# REUNION DU JEUDI 19 DECEMBRE 2002

Début de la réunion à 20h.15, au cercle culturel et récréatif espagnol, rue des Déportés  
Les lots de la réalisation inter-membres sont exposés à partir de 19h.30.

Distribution des nouveautés par André Clusman.

Minicauserie : «Documents taxés» par Claude Dewals, commissaire du comité du club philaté  
de Wavre.

Tombola animée par Claude Dewals :

Belgique : N° BF 32 ** .....	75	EU
Belgique : N° 1031 ** .....	34	EU
Belgique : N° PU 176 .....	6,50	EU
Belgique : N° 96/98 ** .....	5,25	EU
Belgique : N° TB 20/22 ** .....	4	EU
Belgique : N° TB 16 ** .....	3	EU
Belgique : N° 1469/75 ** .....	2,50	EU
Belgique : N° PU 191 ** .....	2	EU
Belgique : N° PU 194 ** .....	2	EU
Belgique : N° TB 17/19 ** .....	1,50	EU
Belgique : N° PU 73 ** .....	1,25	EU
Belgique : N° 1569/1600 ** .....	0,90	EU
Belgique : N° 1166 ** .....	0,90	EU
Belgique : N° 1595 ** .....	0,60	EU
Belgique : N° 1536 ** .....	0,35	EU

WAVRE • Collections

## 28<sup>e</sup> bourse philatélique

UNE TRENTAINE d'exposants viennent de participer à la 28<sup>e</sup> bourse philatélique et cartophile organisée à l'hôtel de ville par le club philatélique de Wavre présidé par Hubert Havrenne, depuis près de vingt ans.

Le matin, pendant plus de trois heures, les experts en philatélie André Decré, Hubert Havrenne et Alain Pipart ont

procédé à l'estimation et à l'expertise de très nombreuses collections qui leur ont été présentées. Si certains propriétaires pensaient posséder des richesses et ont dû déchanter. En revanche, certaines collections présentées doivent être revues pour une expertise plus approfondie.

Tout au long de la journée, des centaines de collection-

neurs ont eu l'occasion d'acquérir ou d'échanger des timbres-poste de collection, des documents philatéliques ou encore des cartes postales de toutes les localités de Belgique mais aussi des pays limitrophes et d'outre-mer.

La plupart des exposants ont déjà réservé leur emplacement pour la 29<sup>e</sup> bourse fixée, dès à présent, au dimanche 19 octobre 2003.

«Vers l'Avenir» 24.10.02

**LA POSTE**

## Modifications des tarifs postaux

### Application des priorités postales.

#### Tarif national :

Le 18 novembre 2002, la Poste a lancé un tarif à deux vitesses pour le courrier en Belgique. L'expéditeur choisira le service qu'il souhaite.

« PRIOR » distribution du courrier à J+1, soit le lendemain du dépôt dans une boîte aux lettres de la poste.

« NON PRIOR » distribution du courrier à J+3.

Le service rapide coûtera 0,49 € ( 20 BEF ) et le service lent 0,41 € ( 17 BEF ).

Les timbres actuels resteront valables mais ils seront complétés à l'aide d'une bandelette de 0,07 € marquée « Prior » pour les envois rapides, donc prioritaires.

Autre changement : la catégorie de poids passe de 20 grammes à 50 grammes. La notion « imprimé » disparaît.

#### Tarif international :

La Poste instaure un tarif unique pour toute l'Europe contre deux aujourd'hui. L'envoi d'une lettre « PRIOR » dans la Communauté Européenne coûte actuellement 0,52 € (21 BEF), dans le reste de l'Europe 0,74 € ( 30 BEF ).

Le tarif unifié sera de 0,59 € ( 24 BEF )

	Tarifs actuels			Nouveaux tarifs		Toute l'Europe
	Normalisé ( 0-20 g )	Normalisé ( 20 - 50 g )	Non normalisé ( 0 - 50 g )	Normalisé ( 0 - 50 g )	Non normalisé ( 0 - 50 g )	Normalisé
Lettres	0,42 €	0,79 €	0,79 €	Prioritaire 0,49 €	Prioritaire 0,79 €	Prioritaire 0,59 €
Imprimés	0,40 €	0,57 €	0,57 €	Non prioritaire 0,41 €	Non prioritaire 0,70 €	Non prioritaire 0,52 €

## HOMMAGE A UN AMI DISPARU

En octobre dernier, est décédé Roger Vervisch. J'ai eu le privilège de bien le connaître, en effet, je l'ai côtoyé pendant de nombreuses années comme collègue. Il était le rédacteur en chef du Soir illustré.

En dehors de nos activités professionnelles, nous étions devenus amis. Un jour je lui ai montré que j'étais philatéliste et lui ai montré quelques unes de mes pages d'album. Cela l'a intéressé. Au fil du temps, je lui ai inculqué la passion de la philatélie. Il en a fait son hobby et est devenu expert se spécialisant principalement dans l'étude des faux timbres non seulement de Belgique mais de nombreux autres pays.

Sa carrière professionnelle terminée, il est devenu conseiller de la maison Balasse et a fait partie de la commission d'expertise de cette maison.

De plus, il a tenu pendant de nombreuses années une chronique philatélique dans Le Soir sous le pseudonyme de PHIL IGRANE. J'ai retrouvé une de ses chroniques écrites il y a environ 20 ans. Elle est toujours d'actualité et je la soumetts à vos réflexions.

H. Havrenne

# Le plaisir, votre vrai bénéfice

Nous avons évoqué dans notre précédente chronique, le problème de la vente d'une collection. Il nous semble intéressant à ce propos de reproduire une lettre reçue peu de temps auparavant d'un de nos lecteurs. Elle témoigne, en effet, de la perplexité de ceux qui, ayant accumulé des timbres pendant plusieurs années, ne savent comment s'y prendre pour négocier leur bien. Cette lettre est également édifiante en ce qu'elle résume les faux espoirs de nombreux collectionneurs insuffisamment avertis des réalités du marché. La voici :

« Lisant avec intérêt vos rubriques philatéliques, je souhaite vous demander un renseignement ou un conseil. Entretien depuis une trentaine d'années une collection de timbres, je souhaite, le cas échéant, procéder à la vente de celle-ci, si la chose peut paraître intéressante. Il s'agit d'une collection d'environ 12.000 pièces, le plus souvent de faible valeur ( $\pm$  8.000 FF en 1971, 33.000 FF en 1981, au catalogue Yvert et Tellier) et je ne sais comment m'y prendre, à la fois pour protéger les pièces pendant les démarches, expertises, etc., et pour obtenir le meilleur et le plus équitable des prix ».

Il est peu agréable de détruire des illusions. Pourtant, si l'on veut respecter la vérité, comment faire autrement dans un cas comme celui-ci ? Pour répondre à cette demande de conseils qui appelle de longs commentaires, il faut tout d'abord répéter quelques vérités premières :

1. Ce qui fait la valeur d'une collection, ce n'est pas la quantité, mais la qualité et la rareté des pièces qui la composent;

2. A moins de bénéficier d'une succession de chances exceptionnelles, il est impossible de réunir une collection de valeur sans y investir petit à petit — et surtout

à bon escient — un capital assez important. Il est vain d'espérer vendre avantageusement des timbres récoltés un peu au petit bonheur, sans bourse délier ou achetés à bas prix. Pour bien vendre, il faut commencer par acheter et surtout par bien acheter, c'est-à-dire pas n'importe quoi et sans trop lésiner;

3. On ne réunit une collection de valeur qu'en y investissant non seulement de l'argent, mais aussi du temps et du savoir. Bien collectionner, cela s'apprend par la lecture, la fréquentation des expositions, le contact avec les philatélistes chevronnés et la participation aux activités d'un cercle. Si l'on reste isolé, si l'on ne prend pas la peine de s'initier convenablement, on s'expose inévitablement aux erreurs et aux déceptions. Cela est vrai pour n'importe quelle activité et pour toutes les espèces de collections, que ce soit de tableaux, de porcelaines, de monnaies ou de timbres-poste. Le savoir paie;

4. Il n'est pas du tout indispensable pour être un collectionneur heureux de se soucier de la valeur de sa collection, ni même de songer qu'on en retirera un prix quelconque en cas de vente. Quel est le but, finalement, du collectionneur si ce n'est celui de se distraire ? On se distrait tout aussi bien en accumulant des quantités de timbres ordinaires qu'en sélectionnant méticuleusement des pièces de grand prix. Tout dépend des goûts, de la formation et des possibilités financières. Mais il ne faut pas vouloir concilier l'inconciliable. Vendre cher ce qui n'a coûté ni argent, ni apprentissage, ni effort est une opération qui relève de l'utopie;

5. Les cotes des catalogues ne sont ni des prix de vente, ni des prix d'achat réels. Ce sont simplement des valeurs relatives. Elles disent que tel timbre vaut plus que tel autre et dans quelle proportion. En pratique, la valeur réelle d'un timbre peut être, selon le cas, la pleine cote, plus que la cote ou une fraction, parfois infime, de la cote. Interviennent ici de nombreux facteurs tels que la qualité, l'offre et la demande du moment, etc.

A la lumière de ce qui précède, que pouvons-nous répondre à notre lecteur ? Ceci : « Il est un peu tard pour vous informer. Ce n'est pas après avoir collectionné pendant trente ans qu'on commence à poser des questions au sujet de la valeur de sa collection.

C'est en commençant un parcours ou tout au plus après peu de temps qu'il convient de chercher à savoir quelle est la bonne route. Il se peut que cela n'a jamais été votre souci et que vous avez collectionné ce qui vous plaisait, de la manière qui vous convenait le mieux. Vous vous êtes donc bien amusé, n'attendez pas, en plus, de percevoir de copieux dividendes.

Si vous aviez joué au golf ou été grand amateur de cinéma, vous vous seriez également amusé, mais vous n'auriez jamais songé à récupérer une partie de vos dépenses. Avec vos timbres-poste, il vous reste cependant une possibilité de recouvrer une partie de votre mise. Quoi exactement ? Vraisemblablement peu de chose. Pourquoi ?

D'après ce que vous écrivez — 12.000 pièces cotant au total 33.000 FF environ — la valeur catalogue moyenne de vos timbres est de moins de 20 FB. Cela signifie que votre collection n'est composée que de « petits timbres » sans aucune rareté, qui ne sont pas recherchés parce que tout le monde ou presque les possède et dont la valeur de revente est à peu près nulle. Encore ne dites-vous rien de leur état. Sont-ils tous en excellente condition ou la proportion d'éclopés est-elle importante ? Dans le meilleur état, des timbres dont la cote est si peu élevée n'ont de toute manière, qu'une valeur réelle de revente d'environ un dixième du prix catalogue. Dans leur cas, la cote ne signifie pas autre chose que le coût de la main-d'œuvre du marchand si vous les achetez à la pièce.

En conclusion, il vous faudra admettre que votre problème n'est pas de protéger, pendant vos démarches, des pièces qui ne courent certainement aucun danger. Le risque auquel vous devez faire face n'est pas de ne pas obtenir un prix équitable, c'est celui de ne pas trouver d'acheteur. Essayez, à tout hasard, de mettre le tout en vente publique en un seul lot. Si vous êtes déçu du résultat, consolez-vous en vous souvenant que votre collection vous a procuré trente années de plaisir. Là est votre vrai bénéfice.

PHIL IGRANE.

## Qui suis-je ?

**"P**etit de par la taille, battant tous les formats,  
Glissant du Nord au Sud, traversant les climats,  
Je suis le plus illustre ; Grand voyageur du monde,  
Je vais, de-ci, de-là, courant la mappemonde.

Galerie d'art, unique, des grands je suis extrait,  
Des géants de la terre, je suis tout le portrait,  
Tous les moyens sont bons, et même en dirigeable,  
Mes transports sont aussi, comme moi, échangeables.

Rois et Reines, Pharaons ou glorieux Présidents,  
Je suis là, cher ami, en simple résident,  
Héros et héroïnes de la mythologie,  
Illustres musiciens, morceaux d'anthologie.

Martyrs et Romanciers, ingénieux Inventeurs,  
Paraissent en effigie, dans un cadre enchanteur,  
Athlètes et Aviateurs, Aventuriers, Artistes,  
Sont bien représentés, merveilleux concertistes.

Je reproduis : Pays, Iles ou Continents,  
Des Dignes, des Ports, des Ponts, même les plus éminents,  
Images du Phénix, ou bien de la Licorne,  
De celles du Verseau allant au Capricorne.

J'illustre des Montagnes, des Lacs, des Icebergs,  
Grâce en majeure partie au génial Gutenberg,  
Je suis un grand Musée, présentant la Peinture,  
Belle encyclopédie, joyau en miniature.

Les moyens de transport ! Du Car au Zeppelin,  
Au Bateau à vapeur, sortis des Gobelins,  
Monuments et Statues, Mosquées nimbées de bruine,  
Cathédrales et Eglises, Château tombant en ruines.

Les sports en quantité ; tous les Rites sacrés,  
Belles Cérémonies aux doux reflets nacrés,  
Je cite mes amis : les Oiseaux sur les branches,  
Les Poissons et les Fruits, les fleurs de Villefranche.

J'illustre les aventures des Civilisations,  
Des Insectes sûrement, les Classifications,  
Je montre également, les horreurs de la Guerre,  
Le fléau de la peur, connu sous Robespierre.

Les Voyages lointains, de tous les horizons,  
Les belles Découvertes, qui nous donnent raison,  
Je reflète la Culture, les Sciences naturelles,  
Le Commerce, l'Industrie, sur un fond d'aquarelle.

Des millions d'hommes, d'enfants, succombent devant moi,  
Ils trouvent le plaisir, l'enchantement, l'émoi,  
Tellement fascinés, sans l'ombre d'une riposte,  
Et pourtant, je ne suis : Qu'un simple TIMBRE-POSTE.

## LES CACHETS SIMPLE CERCLE

1875 - 1895

PAR L'ORDRE DE SERVICE N° 15 DU 29/02/1875, L'ADMINISTRATION :

- SUPPRIMA L'UTILISATION DES CACHETS A DATE AU TYPE DOUBLE CERCLE
- PRESCRIVIT L'EMPLOI D'UN NOUVEAU TIMBRE A DATE SIMPLE CERCLE AVEC :
  - INTERIEUR CARRE
  - UNE NOUVELLE DISPOSITION DES ELEMENTS DU BLOC DATEUR

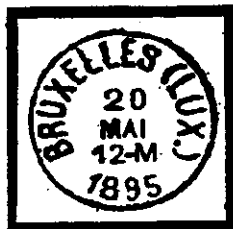
15  
JANV.  
7 M.

- MILLESIME A 4 CHIFFRES (EN EXERGUE) DONT LES 2 PREMIERS SONT FIXES



PAR L'ARRETE ROYAL DU 14/06/1876, LA PERCEPTION DE 3<sup>ème</sup> CLASSE ETABLIE PLACE DU Luxembourg DEVINT UNE PERCEPTION DE 2<sup>ème</sup> CLASSE TOUT EN GARDANT SA DENOMINATION PRIMITIVE : « BRUXELLES Luxembourg ».

TYPE 5 :



CACHET A DATE OBLITERANT  
SIMPLE CERCLE  
DIAMETRE 23 MM  
DATEUR SUR 3 LIGNES (JOUR/MOIS/HEURE)  
MOIS EN LETTRES DROITES  
HEURE SUIVIE DE « M » OU « S »  
MILLESIME EN 4 CHIFFRES (LES 2 PREMIERS SONT FIXES)  
CARACTERES DE TYPE « ANTIQUES » DE 3 MM  
DENOMINATION ABREGEE EN : BRUXELLES (LUX.)  
POINT APRES « LUX. »

CARTE-LETTRE  
KAARTBRIEF



Monsieur J. Douge,  
Avocat  
Rue des Baquettes 18  
Gand

CARTE-LETTRE N°9 EXPEDIEE LE 20/05/1895  
VERS GAND.

TARIF DU 01/11/1879 AU 30/06/1909 : 0,10 Fr.

CARTE CORRESPONDANCE

CE CÔTÉ EST RÉSERVÉ EXCLUSIVEMENT À L'ADRESSE.  
ZIJDE VOOR HET ADRES ALLEEN TE GEBRUIKEN.

*Monsieur Leprieux*  
*14, rue de l'Entreport*  
*Lille*

CARTE-CORRESPONDANCE N° 12 EXPÉDIEE  
VERS LILLE (France).

TARIF DU 01/01/1876 AU 28/02/1921 : 0,10 Fr.



*Monsieur R. Mann*

*à*

*Ohrdruf b. Gotha*

*Allemagne*



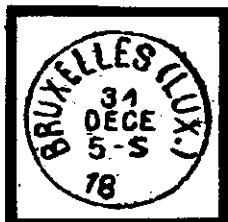
ENVELOPPE N°4 D'UN POIDS MAXIMUM DE 30 GRAMMES  
(PORT) EXPÉDIEE LE 09/01/1889 VERS OHRDRUF (A)

TARIF DU 01/07/1875 AU 30/06/1892 : DE 15,1 A 30 C



**VARIANTES AU CACHET A DATE TYPE 5**

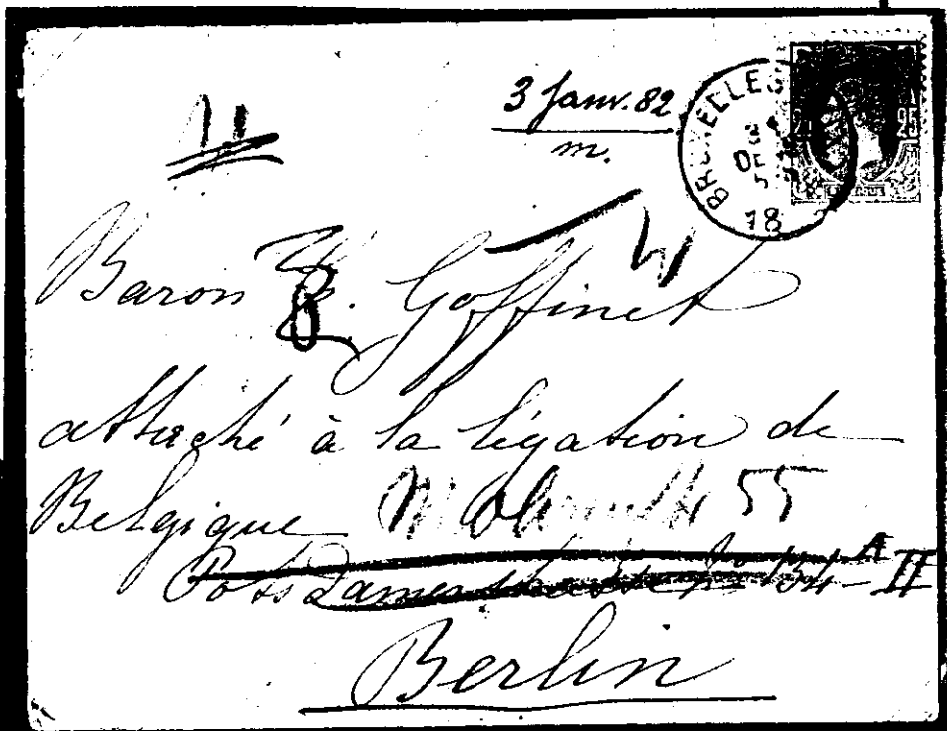
**TYPE 5 a :**



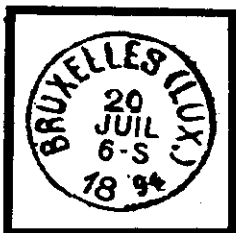
SIMILAIRE AU TYPE 5  
DENOMINATION DU MOIS EN 4 LETTRES  
MILLESIME INCOMPLET  
2 PREMIERS CHIFFRES FIXES PRESENTS

DINAIRE D'UN POIDS MAXIMUM  
EXPEDIEE LE 31/12/1881 VERS  
(Allemagne).

1/07/1875 AU 30/06/1892 :  
Grs. : 0,25 Fr.



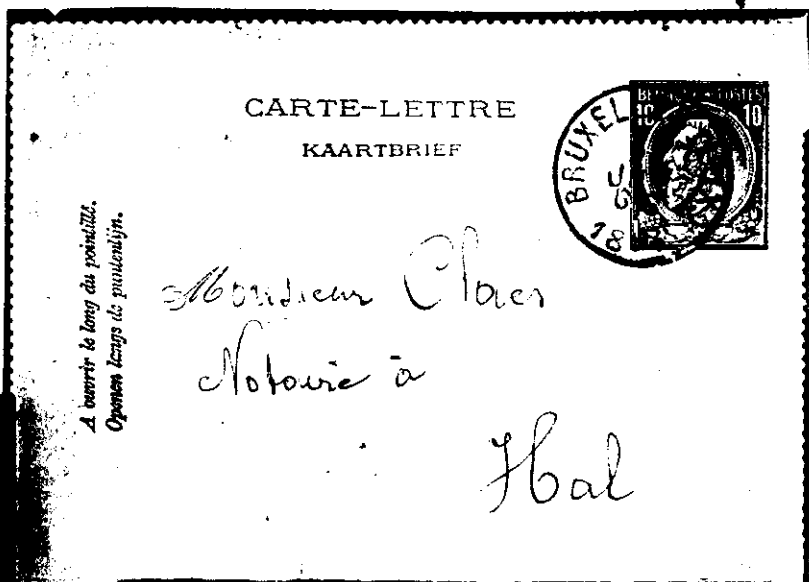
**TYPE 5 b :**



SIMILAIRE AU TYPE 5  
CHIFFRES DE L'ANNEE : 2 MM AU LIEU DE 3 MM

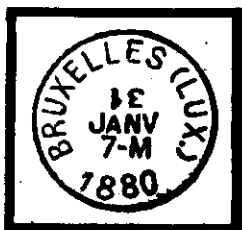
TTRE N° 6 EXPEDIEE VERS HAL LE 20/07/1894.

01/11/1879 AU 30/06/1909 : 0,10 Fr.

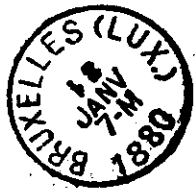


VARIANTES AU CACHET A DATE TYPE 5

TYPE 5 c :



SIMILAIRE AU TYPE 5  
JOUR INVERSE



**REVUE GÉNÉRALE**

A BRUXELLES.

par Gerpinne  
à Natère (Luxembourg)

Reçu de Mr. Henri Linné, au château de la  
la somme de 12 francs pour son abonnement à la REVUE GÉNÉRALE de  
1<sup>er</sup> Janv. 1879 au 1<sup>er</sup> Janv. 1880

Bruxelles, le Janv 1879

Pour l'Administration de la Revue Générale.

96°

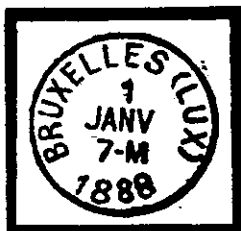


Al Keymoly

RECU DE 12 Frs. ETABLI A BRUXELLES ET DEPOSE AU BUREAU DE BRUXELLES  
Luxembourg LE 31/01/1880 POUR ETRE PRESENTE A GERPINNES LE 01/02/1880.

TARIF DU 10/12/1879 AU 28/02/1888 : JUSQUE 20 Frs. : 0,10 Fr.

TYPE 6 :

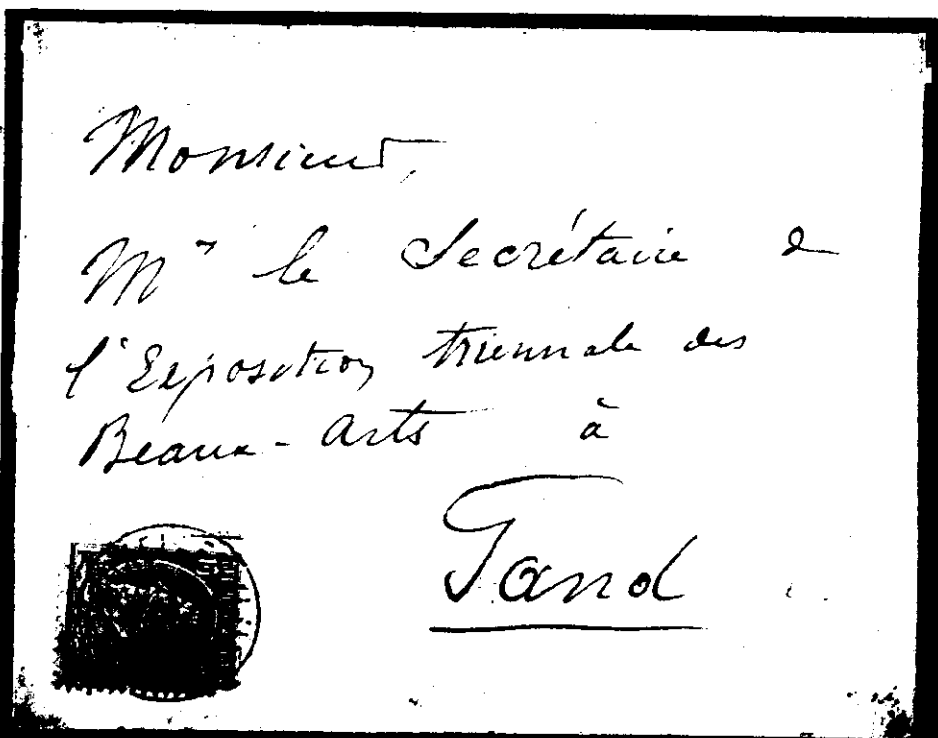


CACHETA DATE OBLITERANT  
SIMPLE CERCLE  
DIAMETRE 23 MM  
DATEUR SUR 3 LIGNES (JOUR/MOIS/ANNEE)  
MOIS EN LETTRES DROITES  
HEURE SUIVIE DE « M » OU « S »  
MILLESIME EN 4 CHIFFRES (LES 2 PREMIERS SONT FIXES)  
CARACTERES DE TYPE « ANTIQUES » DE 3 MM  
DENOMINATION ABREGEE EN: **BRUXELLES (LUX)**  
PAS DE POINT APRES « LUX »



CARTE POSTALE N° 17 EXPEDIEE LE 01/01/1888  
VERS WUPPERTALS (Allemagne).

TARIF DU 01/07/1875 AU 28/02/1921 : 0,10 Fr.



LETTRE ORDINAIRE D'UN POIDS MAXIMUM DE 15 Grs.  
EXPEDIEE LE 08/07/1889 VERS GAND.

TARIF DU 01/11/1879 AU 30/06/1909 : JUSQUE 15 Grs. : 0,10 Fr.

## LES CACHETS SIMPLE CERCLE

1895 – 1897

PAR L'ORDRE DE SERVICE N° 23 DU 02/05/1896, L'ADMINISTRATION MODIFIA SENSIBLEMENT L'UTILISATION DES CACHETS A DATE AU TYPE SIMPLE CERCLE :

« .... A L'AVENIR, LES TIMBRES A DATE SERONT FOURNIS AVEC UN SEUL BLOC MILLESIME A L'ENONCIATION DE L'ANNEE COURANTE.... LES BUREAUX RECEVRONT D'OFFICE, A LA FIN DE CHAQUE ANNEE, LES BLOCS NECESSAIRES POUR L'EXERCICE SUIVANT.... »

LA DISPOSITION DES ELEMENTS DU TIMBRE A DATE RESTE CONFORME A L'ORDRE DE SERVICE N° 15 DU 29/02/1875 :

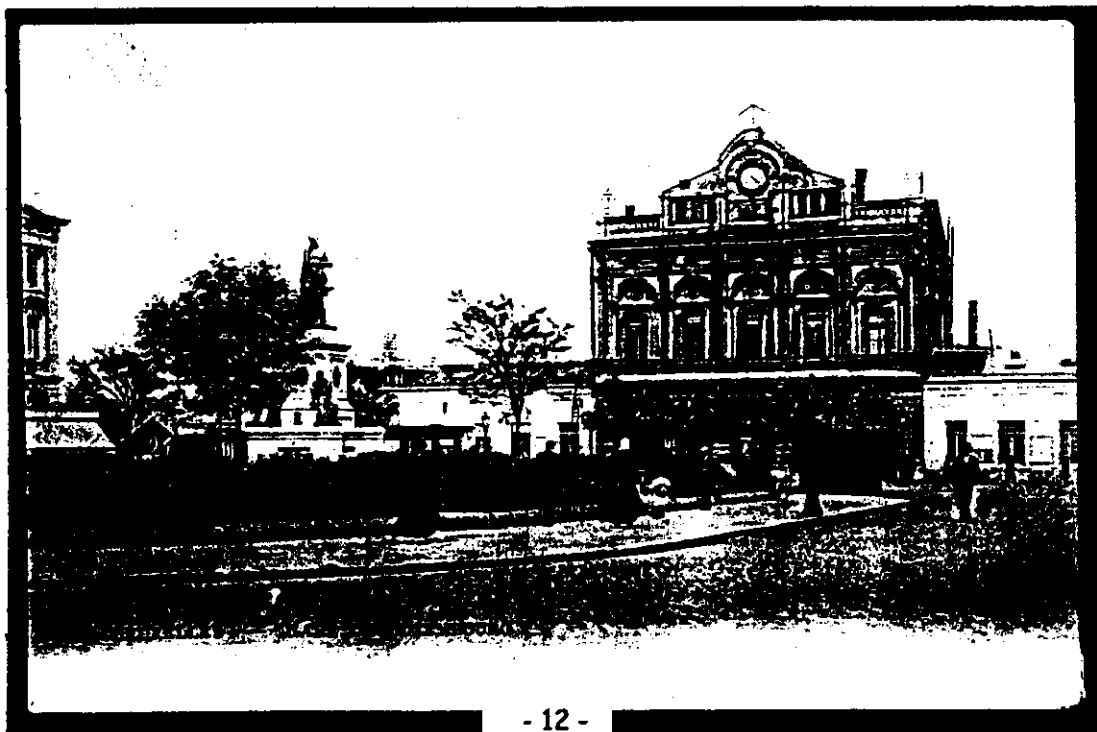
- INTERIEUR CARRE
- MEME DISPOSITION DES ELEMENTS DU BLOC DATEUR

15  
JANV.  
7 M.

- MILLESIME EN 4 CHIFFRES (EN EXERGUE)



PAR ORDRE SPECIAL DU 10/06/1895, LA PERCEPTION DE 2<sup>ème</sup> CLASSE ETABLIE PLACE DU Luxembourg PRIT LA DENOMINATION DE BRUXELLES QUARTIER-LEOPOLD TOUT EN GARDANT SON RANG DE PERCEPTION DE 2<sup>ème</sup> CLASSE.



TYPE 7 :



CACHET A DATE OBLITERANT  
SIMPLE CERCLE  
DIAMETRE 23 MM  
DATEUR SUR 3 LIGNES (JOUR/MOIS/HEURE)  
MOIS EN LETTRES DROITES  
HEURE SUIVIE DE « M » OU « S »  
MILLESIME EN 4 CHIFFRES (LES 2 PREMIERS SONT FIXES)  
CARACTERES DE TYPE « ANTIQUES » DE 3 MM  
DENOMINATION : BRUXELLES (QUARTIER-LEOPOLD)

## LA ROYALE BELGE

SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCES SUR LA VIE ET CONTRE LES ACCIDENTS

Rue du Luxembourg, 44, à BRUXELLES

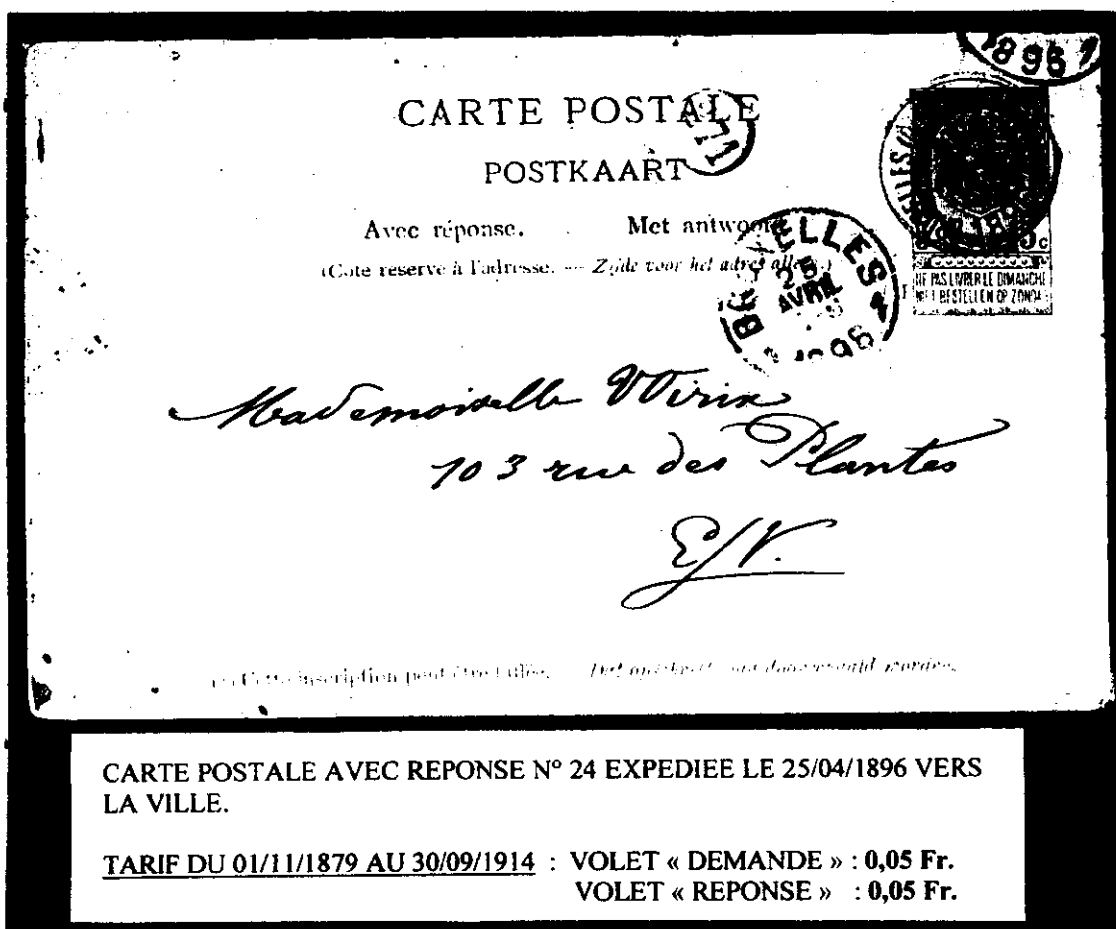
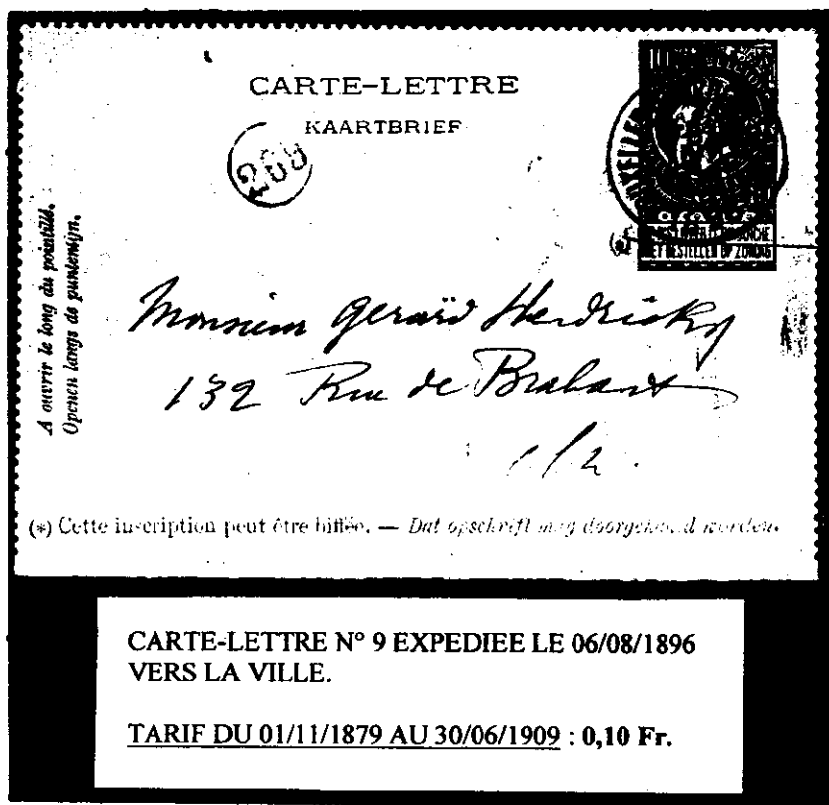
*France*



*Monsieur le Secrétaire*  
*à la Direction*  
*Marseille*

LETTRE ORDINAIRE D'UN POIDS MAXIMUM DE 30 Grs. (DOUBLE PORT) EXPÉDIÉE  
Le 06/08/1895 VERS MARSEILLE (France).

TARIF DU 01/01/1876 AU 30/09/1907 : DE 15.01 A 30 Grs. : 0,50 Fr.



## Réalisation inter-membres du JEUDI 19 décembre 2002

Lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ Euro
<b>BELGIQUE</b>					
LOT 1		1 PREC. DE VISE A COLOGNE DU 17/07/1851 PORT 1 DEC. BARRE 2 CAT HERLANT OBL. TYPE 15			4,00 EUR
LOT 2		1 C.I. DE BXL A DUNDEE (ECOSSE DU 09/04/1901 T.P. 58 (S/L 7,50 EUR) TARIF EXACT			3,00 EUR
LOT 3		1 C.I. DE ? A BERCHEM Ste AGATHE DU 07/05/1913 T.P. 108 OBL BIL. AMBULANT TOURNAI BXL 2			3,00 EUR
LOT 4		1 L. DE BXL A BERCHEM DU 15/07/1921 T.P. 140 TARIF EXACT FLAMME EMPLOYEZ LA POSTE PAR AVIONS POUR LONDRES ET PARIS			2,50 EUR
LOT 5		1 Bde IMP. (TRIPLE PORT) DE BXL A MELSBROEK DU 26/03/1937 T.P. 195 (2) TARIF EXACT			3,00 EUR
LOT 6		1 L. DE LEUZE LONGCHAMP A BXL DU 17/02/1926 T.P. 199 (S/L 10 EUR) TARIF EXACT			3,00 EUR
LOT 7		1 L. DE BXL A LAEKEN DU 26/10/1926 T.P. 202 (S/L 9 EUR) TARIF EXACT TARIF 4 MOIS			3,00 EUR
LOT 8		1 L. DE BXL A LEIPZIG DU 16/10/1928 T.P. 204 – 256 TARIF EXACT AFFR. PEU COURANT			7,00 EUR
LOT 9		1 L. REC. DE BRAINE LE COMTE A MONS DU 09/11/1927 T.P. 207 (S/L 11 EUR) TARIF EXACT			7,00 EUR
LOT 10		1 L. DE BXL A IXELLES DU 13/12/1925 T.P. 235 (S/L 5 EUR) TARIF EXACT			2,50 EUR
LOT 11		1 C.I. D'OSTENDE A ANVERS DU 25/03/1929 T.P. 267 (S/L 6,50 EUR) TARIF EXACT			3,00 EUR
LOT 12		1 C.I. "TRAM DES ROCHERS" DE HAN SUR LESSE A GAND DU 06/06/1931 T.P.280 TARIF EXACT			3,50 EUR
LOT 13		1 L. DE LIEGE A NEUILLY SUR SEINE DU 19/08/1931 T.P. 304 (S/L 5,50 EUR) TARIF EXACT			2,50 EUR
LOT 14		1 L. D'ANVERS A VALKENBURG DU 21/01/1937 T.P. 319 (S/L 7,50 EUR) TARIF PREF. EXACT			3,00 EUR
LOT 15		1 Bde JOURNAL/PERIODIQUE DE BXL A DIEKIRCH DU 26/01/1937 T.P. 419 TARIF PREF EXACT			3,00 EUR
LOT 16		1 C.I. DE SOIGNIES A PARIS DU 06/06/1939 T.P. 419 – 497 TARIF EXACT			2,50 EUR
LOT 17		1 C.I. "BELGIQUE JOUYEUSE" DE BXL EXPO A NEUILLY SUR SEINE DU 07/07/1958 T.P 847 (S/L 6 EUR) TARIF EXACT			2,50 EUR
LOT 18		1 CARTE MEMBRE DE CHARLEROI A LODELINSART DU 17/11/1954 T.P. 847 (S/L 6 EUR) TARIF EXACT			2,50 EUR
LOT 19		1 C.I DE BXL A CHATEAUNEUF NIEVRES (FRANCE) DU 08/12/1952 T.P. 880 (S/L 6 EUR) TARIF EXACT			2,50 EUR
LOT 20		1 L. D'HEVERLEE A NEUSTADT DU 24/07/1957 T.P. 1012 TARIF EXACT VIGNETTE+ CACHETS DE L'ECOLE DEPLANEURS DE BAD NEUSTADT			2,50 EUR
LOT 21		10 FORM. 1006 B RELEVÉ DES BUL DE VERSEMENTS ACCEPTES PERIODE 1984/1985 OBL. BOIS DE BREUX, LIEGE 20, ANDRIMONT, MONCEAU,....			10,00 EUR
<b>BELGIQUE TAXE</b>					
LOT 22		23 DOC. TAXES PERIODE 1966/1990			4,00 EUR

## BELGIQUE GUERRE 14/18

LOT 23 : 1 C.P. DE SENNELAGER VERS BUREAU RENSEIGNEMENTS BANQUE D'AOUT A WAVRE DU 29/02/1916	6,00
LOT 24 : 1 L. DE P.M.B.8 A 's HERTOGENBOSCH DU 02/03/1917 T.P. 141 (S/L 8,50 EUR) CENSURE DE FOLKESTONE	3,00
LOT 25 : 1 L. DE BAARLE-DUC A s4HERTOGENBOSCH SU 20/07/1917 T.P. 140 (S/L 5 EUR) TARIF PREF EXACT OBL DEPOT-RELAIS BAARLE DUC	3,00

26.	<b>Belgique :</b>	716/24 .....	**	6,20	1,50
27.		737/40 (4) C.de F. ....		12	2,50
28.		827/28 (4) C. de F. ....		17	3,50
29.		898/99 .....	*	140	14
30.		1231/32 V 1 .....	**	11,50	3
31.	<b>France :</b>	3 .....	ob.	55	5,50
32.		6 .....		915	40
33.		52 .....		45	4,50
34.		296/97 .....	*	82	8
35.		183/86 .....		43	4
36.		262 A .....	ob.	45	4,50
37.		265 .....	*	20,75	2
38.		300 .....	ob.	19,25	2
39.		301 .....	*	38	3,50
40.		380/85 .....		45	4,50
41.		420/30 .....		69,95	7
42.		424 .....		22,50	2,50
43.		526/37 .....		23,10	2,50
44.		553/64 .....		30,60	3,50
45.		565/66 .....		13,80	1,50
46.		576/80 .....		92	9
47.		833 A .....		12,25	1,50
48.		841 .....		38,25	4
49.		1422 .....	**	33,75	5
50.		PA 16/20 .....	*	53,50	5
51.		PA 30/33 .....		200	20
52.		PA 35/37 .....		73,50	7
53.	<b>Congo :</b>	382/99 + 400/411 .....	ob.	22,50	5
54.	<b>Belgique :</b>	132A (D 12 x 14) .....	*	45	10
55.		147 dentelure et centrage parfaits .....		400	130
56.		353/55 .....		40	10
57.		394/400 .....	ob.	155	40
58.		401/03 .....	**	13	4,50
59.		946/51 .....	*	92,50	25
60.		973/78 .....	**	39	13
61.		S 16/18 .....	*	17,50	4,50
62.		BF 6 .....	**	135	45
63.		CF 400/03 .....	**	35	12
64.		480 V3 .....		13	4
65.		OC 8 .....	ob.	40	10
66.		OC 9 .....		35	9



Belgique :	5 vignettes privées surchargées .....	**	-	2
	1 BF privé Air Espace .....		-	2,50
	1 vignette privée Aéro Club de Belgique .....		-	16
Pologne :	2 vignettes privées Aérophilaté. ....	*	70 DM	15
Luxembourg :	Occup. all. 1/16 .....		9	3
Lorrains :	Occ. all. 24/39 .....		66	22
Alsace :	Occ. all. 8/23 .....		30	10
Terre-Neuve :	38 .....		550 FRF	15
USA :	166 .....		800 FRF	20

#### BELGIQUE 1iers vols,...

LOT 76 :	1 AEROGRAMME 1ière LIAISON SABENA BXL /TEHERAN DU 03/01/1960 1 AEROGRAMME 1ier VOL SABENA BXL/LAGOS DU 15/12/1965			6,00 EUR
LOT 77 :	1 L. DE BXL A MOSCOU DU 07/04/1960 T.P. 1027 B, 1067 ET 1113 PAR 1ière LIAISON SABENA A REACTION			2,50 EUR

#### BELGIQUE FRANCHISE

LOT 78 :	1 L. DU CABINET DU ROI ABXL DE BXL A BXL DU 20/12/1961 OBL. BIL PALAIS DE BXL			2,50 EUR
LOT 79 :	1 AVIS EXTRAIT DE ROLE (CONTRIBUTIONS) DE LIEGE A LIEGE DU 23/5/1941 AVEC RECEPISSE DE VERSEMENT <b>OBL LIEGE MANDATS</b>			2,50 EUR
LOT 80 :	1 REC DE NIVELLES A GENVAL DU ?/12/1920 VERSO ETIQ + MANUS DE NON DISTRIBUTION			5,00 EUR

#### BELGIQUE TELEGRAPHES

LOT 81 :	9 TELEGRAMMES DE PHILANTROPIE A 12, 14 ET 26 + B 3, 8, 10, 11, 13 ET 15			5,00 EUR
----------	---	--	--	----------

#### ETRANGER

##### ALLEMAGNE

LOT 82 :	1 C.I. "PAR BALLON" D'AUGSBURG A WAVRE DU 10/09/1976 T.P. 731 OBL SPEC. 1ier CHAMPIONNAT DE MONDE POUR BALLONS LIBRES			2,50 EUR
LOT 83 :	10 DOC. PERIODE 1979/1981 T.P. 465, 699 ET 895 OBL AMBULANTS			6,00 EUR

##### PAYS-BAS

LOT 84 :	1 C.I. DE DORDRECHT A BAHIA (BRESIL) DU 22/06/1921 T.P. 66 ET 98			2,50 EUR
LOT 85 :	1 L. REC. DE s'GRAVENHAGE A UCCLE DU 11/05/1955 T.P. 644/648			2,50 EUR

##### FRANCE

LOT 86 :	1 C.I. DE PARIS A MELLET DU 21/06/1954 AFFR. MEC. + "PARIS TOUR EIFFEL SOMMET 300 METRES"			3,00 EUR
----------	--	--	--	----------

##### ITALIE

LOT 87 :	1 C.I. DE TIBERIO DI ASSISI A WATERLOO DU 03/09/1929 T.P. 180 OBL AMBULANT FOLIGNO TERONTOLA			2,50 EUR
LOT 88 :	1 E.P. + T.P. 228 ET 229 DE TORINO A St GILLES DU 04/06/1940 CENSURE ALLE MANDE + N° DE CENSEUR + MANUEL REPONDU PAR POSTE ORDINAIRE LE 09/10/1940			2,50 EUR

**RUSSIE**

LOT 89 : 1 L. DE MOSCOU A MUNICH DU 27/08/1913 T.P. 78 ET 80 2,50 E

**CONGO BELGE**

LOT 90 : 1 C.I. DE KINSHASA A BXL DU 25/11/1920 T.P. 65 (S/L 5 EUR) TARIF EXACT 3,00 E

LOT 91 : 1 L. DE LIKASI A BILSEN DU 06/12/1923 T.P. 110 (S/L 5 EUR) TARIF EXACT 3,00 E

LOT 92 : 1 IMP PAR AVION D'ELISABETHVILLE A KONGOLO T.P. 168, T.P.Aér. 7 PAR  
1ier VOL EL'VILLE KONGOLO TARIF EXACT 8,00 E

LOT 93 : 1 L. "PAR AVION" D'ELISABETHVILLE A BXL DU 22/11/1935 T.P. 168, 170 ,  
T.P.Aér 7 ET 10 PAR LIAISON AERIENNE SABENA EL'VILLE BXL DU 23/11/1935  
CAT VDB 189 D 5,00 E

LOT 94 : 1 L. "PAR AVION" DE BUTA A ERQUELINNES DU 16/04/1934 T.P. 173, 176,  
T.P.Aér. 2 ET 3 TARIF EXACT 5,00 E

LOT 95 : 1 L. "PAR AVION" DE KUTU A UCCLE DU 03/05/1948 T.P. 240, 242 ET 282  
TARIF EXACT 7,00 E

LOT 96 : 1 C.I. "PAR AVION" DE LEO A MORLANWELZ DU 1/08/1951 T.P. 285 A ET 289  
TARIF EXACT OBL. FOIRE COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE DE LEO 3,00 E

**CARTES POSTALES**

LOT 97 : 15 C.P. DE WAVRE ET BASSE-WAVRE 7,00 E

LOT 98 : 15 C.P. ABBAYE VILLERS LA VILLE 6,50 E

LOT 99 : 1 CARNET DE 20 C.P. DE ROUEN 5,00 E  
1 CARNET DE 20 C.P. DU CHATEAU DE CHAMBORD

**BELGIQUE DIVERS**

LOT 100 : 1 AGENDA POSTAL NEUF ANNEE 1974 AVEC FEUILLET NOIR/BLANC 5,00 E

101.	<b>Belgique :</b>	30	.....	*	175	35
102.		488/95	.....	**	60	12
103.		496/503	.....	*	14	3
104.		532/37	.....	**	48,50	10
105.		538/46	.....		10,50	2,50
106.		639/40	.....	ob.	5	1,50
107.		728/36	.....	*	11,25	1,50
108.		751/55	.....		44,50	4,50
109.		912/17	.....		32	3
110.		1163/68	.....	**	13	2,50
111.		1213 (2) V 3	.....		12,80	4
112.		1262/68 (2)	.....		10,50	2,50
113.		1267A	.....		18	4,50
114.	<b>Luxembourg :</b>	406/09	.....		33	5
115.	<b>Belgique :</b>	Occup. all. Eupen Malmédy	.....	*/ob.	1012,50	150
116.	<b>All. Fédér. :</b>	BF 2	.....	**	13	4,40
117.		BF 3/4	.....		6	2
118.		BF 5	.....		6	2
119.		BF 6	.....		10	3
120.		BF 7	.....		9	3

(1)



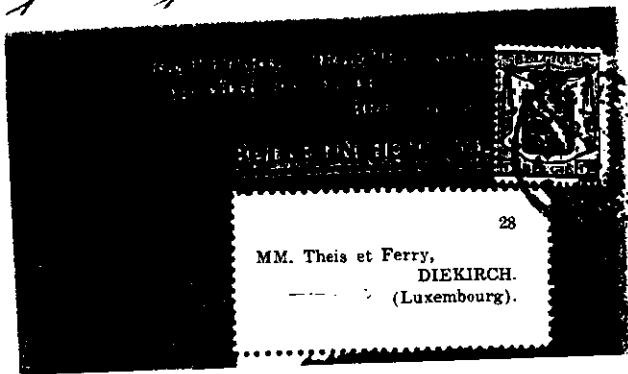
Le Monsieur  
Jean, marie Rogina  
rue de la Chapelle

(10)



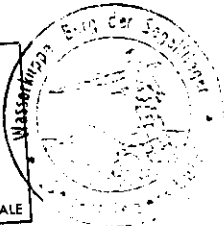
Den Heere Hugo de Cort  
71 Gewijdeboomstraat

(15)



(20)

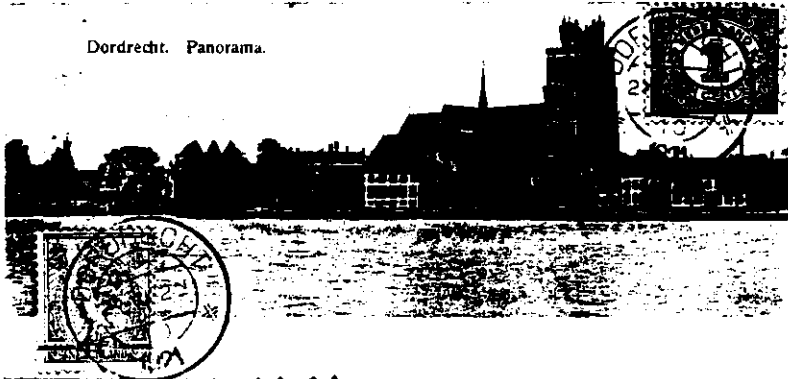
Beitrag  
zur Sammlung  
zur Wasserkupe  
WASSERKUPPE  
Wasserkupe



AERO-CLUB  
s. H. Herrn Mann  
(13a) NEUSTADT / Frank Saale  
Hedwig-Fichtel-Straße 19

Dordrecht. Panorama.

84



**KRIEGSGEFANGENENSENDUNG**

Agence Belge de renseignements pour les  
prisonniers de guerre et les internés.

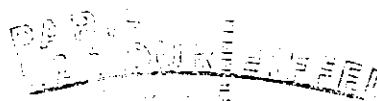
**BUREAU DE RENSEIGNEMENTS**

à la **BANQUE D'AOUST**

A WAVEF (Belgique)

83

86



*J. Leguy*

Monsieur et Madame

Jean Leguy Perquet  
33. Rue Nelson  
Mellat (HE)

CARTOLINA

*Jean Samuëls de West  
Maria Ambrosius*

*(Malina)*



*M. Emile Habel  
Rue Jean Rolie 77*

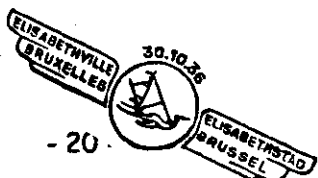
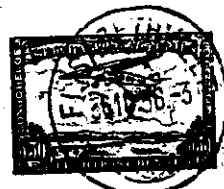
*Reçu par post. n°  
29.10.40.*

Belgique

88

*Old Colles  
Box 104 out Ele. station Kongo*

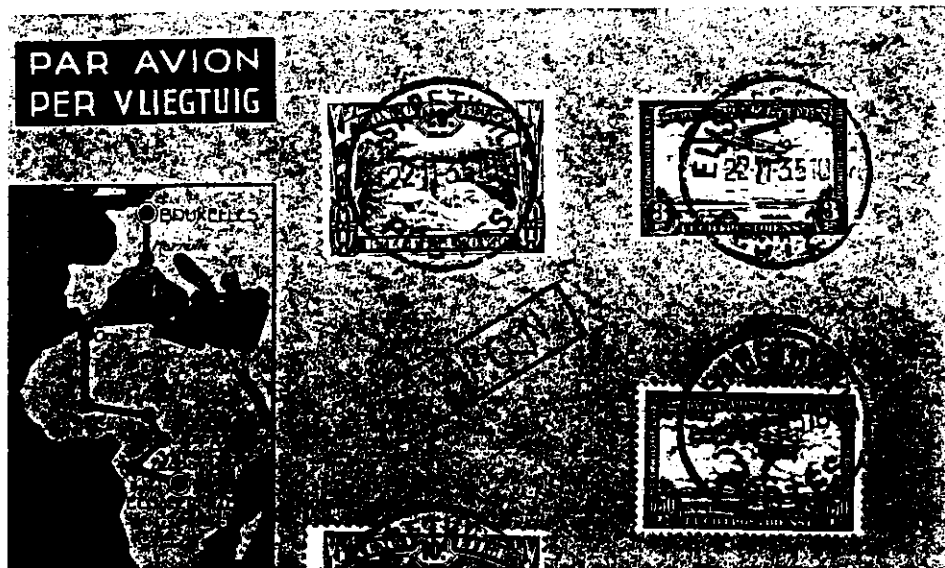
82



*M. H. Lancel  
post. rec.  
Kongo*

2184

1.	<b>Alli. Fédér. :</b>	BF 8 .....	**	9	3
2.		BF 9/11 .....		9	3
3.	<b>Belgique :</b>	291C .....		32,50	12,50
4.		567 A/B .....		20	6
5.		713 A .....		11	3
6.		724 A/P .....		80	29
7.		724 a/vv .....		30	11
8.		786 .....		20	6
9.		1070 .....		85	30
10.		1073 .....		87	30
11.		Erinno 1/6 .....		24	8
12.		Erinno 71/72 .....		8,50	2,50
13.	<b>France :</b>	244/45 .....		11	3,50
14.		274 .....		106	35
15.		309 .....		22	7,50
16.		386/87 .....		17	6
17.		C 2024 .....	ob.	7,65	2,50
18.		C 2029 .....	**	8,40	2,50
19.		C 2032 .....		13,75	4
20.		C 3503 .....		8,40	2,50
21.		PON 213/23 .....		96	30
22.		Tx 78/89 .....		150	45
23.	<b>Burundi :</b>	949 A/D .....		65	9
24.		BL 121 B .....		65	9
25.		BL 121 C .....		65	9
<hr/>					
26.	<b>Belgique :</b>	3 cartes postales anciennes Wavre .....		-	20
27.		3 cartes postales anciennes Wavre .....		-	20
28.		3 cartes postales anciennes Wavre .....		-	25
29.		3 cartes postales anciennes Wavre .....		-	25
30.		3 cartes postales anciennes Wavre .....		-	25



# CONCOURS MARCOPHIQUE ET D'HISTOIRE POSTALE 2003

## REGLEMENT GÉNÉRAL

Il y aura 10 pièces à présenter sur document pour la saison 2003; il n'y aura pas de réunion en juillet et en août.  
Tous les membres en ordre de cotisation peuvent participer au concours.

L'entier postal avec perforations de classeur, la carte réponse et l'enveloppe dont le verso manque seront considérés comme documents.

Les documents 1er jour ainsi que les enveloppes ou documents souvenir ne seront pas admis, sauf des documents de premier vol de poste aérienne.

Les documents en franchise, les non dentelés, les entiers postaux et les affranchissements mécaniques seront admis à concourir; mais si la question porte sur un ou des timbres (y compris centrage et/ou dentelure) sera attribué zéro point pour ce critère.

Le délégué au concours donnera les précisions demandées avant chaque concours.

Les documents présentés devront être antérieurs au 1 JANVIER 1998.

La cotation se fera chaque mois sur 100 points par trois membres et sera communiquée à chacun au retour de sa pièce.

Bonne chasse et bonne chance à tous.

### JANVIER 2003

Belgique : un document affranchi par UN (et un seul) timbre n° 30

Oblitération :	double cercle	40
	simple cercle	20
Centrage du timbre-poste		20
Fraîcheur		20
Position de l'oblitération		20

### FEVRIER 2003

Espagne : un document affranchi avec un timbre-poste représentant le Roi Juan-Carlos. Les autres timbres-poste admis.

Oblitération :		
	Mélilla, Ceuta ou des Canaries	40
	Espagne ou Baléares	20
Lettre		20
Carte postale		10
Etat et fraîcheur		20
Position et lisibilité des oblitérations		20

### MARS 2003

Belgique : un document avec minimum 3 timbres différents d'une même série parus entre le 01.01.1921 et le 31.12.1940.

Envoi :	hors Europe	30
	En Europe	25
	En Belgique	20
Recommandé/Express :		30
	Recommandé	20
	Express	10
Etat et fraîcheur		20
Lisibilité des oblitérations		20

### AVRIL 2003

Belgique : une carte postale «Publibel»

Oblitération du Brabant wallon	30
Autres bureaux	20
Publicité en rapport avec Brabant wallon	20
Lisibilité des oblitérations	25
Etat et fraîcheur	25

**JULIET 2003**

Europe : un document dont 1 t.p. ou l'oblitération (flamme) a un rapport avec la sécurité routière. Autres t.p. admis.

Document belge	30
Document étranger	20
Nombre-poste en rapport à la question	30
Oblitération en rapport à la question	20
Etat et fraîcheur	20
Position oblitération	20

**AUGUST 2003**

Europe : un aérogramme.

Aérogramme de la C.E.E. (pas Belgique et France)

	30
De la France	20
De la Belgique	10
Destination autre qu'Europe	20
Destination pays d'Europe	10
Sans affranchissement complémentaire	20
Avec affranchissement complémentaire	10
Etat et fraîcheur	15
Position oblitération	15

**JULIET - AOUT :**

Vacances

**SEPTEMBRE 2003**

France : un document affranchi par minimum un timbre-poste «blason des villes de France». Autres t.p. admis.

Affranchissement par <u>UN</u> seul t.p.	40
Affranchissement mixte et/ou composé	20
Document en rapport avec la ville	20
Document non en rapport avec la ville	10
Etat et fraîcheur	20
Position oblitération	20

**OCTOBRE 2003**

Belgique : un document affranchi avec minimum un t.p. touristique dont la valeur est inférieure à 3 Frs. Autres t.p. admis.

Lettre	20
Autre document	10
Document vers étranger	30
Document en Belgique	10
Fraîcheur	25
Etat et conservation	25

**NOVEMBRE 2003**

Belgique 1914-1918 : un document avec minimum 1 t.p. occupation et avec une seule marque de censure

Type de document :

Imprimés, papiers d'affaires	30
Lettre	20
Carte postale, entier, carte illustrée	10
Censure du Brabant wallon	20
Autre censure	10
Lisibilité de la censure	25
Fraîcheur et état du document	25

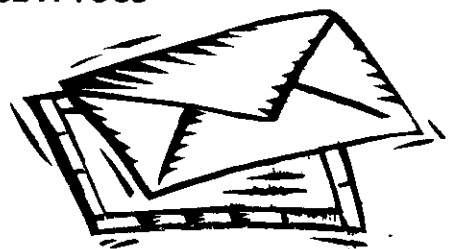
**DECEMBRE 2003**

Monde entier : un document avec minimum 2 t.p. de pays différents

1 ou (des t.p.) représentant :

la réexpédition	40
la taxe de poste restante	20
la taxe pour insuffisance	10
T.P. issus de continents différents	20
T.P. issus du même continent	10
Etat et fraîcheur	20
Lisibilité des oblitérations	20

**BONNE CHANCE A TOUS**



## **PHILATELIE - CARTOPHILIE - VIEUX DOCUMENTS**

Spécialités : Belgique - Congo - France - Monaco - Europa

Par années - séries complètes \*\* / \* / ob.

Toutes les thématiques - Abonnement aux nouveautés

F.D.C. ordinaires et sur soie. Documents des deux guerres.

Stock important de «précurseurs».

Le matériel DAVO - SAFE - LINDNER de stock à prix «club»

expédié gratuitement.

Fabricant grossiste en matériel cartophile

**Victor JANCART**

rue Charles Harmegnies, 14

7110 STRÉPY-BRACQUEGNIES

Tél. : 064/66.33.72

R.C. Mons : 54 196 - TVA : 618058363

**Cuisines équipées,**

**Mobilier de salles de bain,**

**Armoires à emporter,**

**Placards**

**GILSON et Cie, S.A.**

**1300 WAVRE**

**Chaussée de Louvain, 157**

**Tél. : 010/24.13.13**